

Dans les régions gouvernementales on ne perd pas de temps. Les élections sénatoriales sont à peine terminées, qu'on s'occupe déjà, dans différents ministères, d'un nouveau recensement des fonctionnaires qui laissent à désirer sous le rapport politique. On peut donc s'attendre à une vaste hécatombe à courte échéance, d'autant plus que les ministres, à l'exception d'un seul, se montrent disposés aux concessions les plus larges... pour conserver leur portefeuille.

Des mesures de précaution avaient été prises, par la préfecture de police, pour éviter toute manifestation bruyante au Père-Lachaise à propos de l'anniversaire de la mort de Raspail. On n'a décidément pas confiance dans la sagesse des nouvelles couches sociales.

Une réunion des bureaux des gauches a eu lieu chez M. Calmon; il a été décidé que tous les sénateurs républicains se réuniraient lundi pour composer le nouveau bureau du Sénat. — On nommera dans cette réunion un successeur républicain à M. d'Audiffret-Pasquier.

La *Marseillaise* croit savoir que le rapport de la commission d'enquête, qui sera l'un des premiers déposés sur le bureau de la Chambre, tiendra à la mise en accusation.

D'après un pointage très-minutieux auquel nous venons de nous livrer, la majorité actuelle du Sénat n'est point centre-gauche, elle est plus avancée, elle est gauche républicaine modérée. Partant, il faut s'attendre à ce que les gauches réclament du cabinet un programme un peu plus accentué.

Les électeurs des circonscriptions de Montmédy, d'Uzès, de Fontenay-le-Comte, de Condom, de Tarbes, de Comè, de Bressuire, de Pontivy, de Ribérac, d'Yssengeaux, de Puget-Théniers et de Castres sont convoqués pour le 2 février, afin d'être un député.

Les fumées de la victoire ont singulièrement surexcité certains cerveaux républicains. Voici en quels termes une feuille de gauche, le *Progrès* de Lyon, signifie au Maréchal qu'il ait à donner sa démission :

« Maréchal, il ne vous reste plus qu'à donner votre démission.
» Pourquoi, en effet, seriez-vous aux honneurs, quand ce sont vos amis qui sont à la peine?
» Canrobert, le plus brave de vos vieux camarades, est à bas; de Meaux et Depeyre, deux de vos anciens ministres, ont mordu la poussière; Montgolfier, à qui vous fîtes un instant appel la veille du 14 décembre, n'a pas été mieux traité; quel plaisir ou quel

intérêt pouvez-vous bien avoir à ne pas les suivre dans le malheur?

» Le temps des orgies parlementaires et constitutionnelles est passé; impossible de songer aujourd'hui à recommencer le moindre Seize-Mai; plus moyen de se payer le luxe d'un ministère de Broglie ou de la Rochebouët; à quoi bon rester au pouvoir?

» Nous dirons plus: votre intérêt exige que vous le quittiez au plus vite.

» Pécuniairement parlant, peu importe que vous restiez jusqu'au bout ou que vous coupiez la trame avant la fin du rouleau: si appauvrie qu'elle soit, la France est encore assez riche pour vous payer, dans l'un ou l'autre cas, vos appointements de l'année. N'ayez aucune crainte, vous ne perdrez rien....

» En tant que fonctionnaire — le plus haut sans conteste — de la République française; en tant que Président du gouvernement, vous pourrez bien, sans descendre, assister, par exemple, à la mise en accusation de vos anciens ministres; la Constitution vous couvre contre toute interprétation fâcheuse; bien plus, elle vous oblige à boire ce calice jusqu'à la lie, si telle est la volonté du Parlement; or, on ne saurait être coupable de ce que la loi vous mande de faire.

» Mais, arrivez-vous à la même conclusion, si, cessant de vous considérer comme homme public, vous rentrez en vous-même et vous vous demandez ce que doit faire l'homme privé?

» Non, n'est-ce pas?...
» Si vous voulez que nous parlions du pays, c'est autre chose.

» Bien malgré vous, nous en sommes certain, — et cependant à cause de vous — votre magistrature a déjà trop coûté à la France; l'ordre moral et les conspirateurs monarchiques, poussés à l'ombre du septennat, nous ont déjà trop fait de mal; il est temps de mettre un terme à cette longue série de « malheurs publics ».

» Eh bien! votre présence à la tête du gouvernement, — votre seule présence, entendez-vous, — peut encore laisser une lueur d'espoir aux conspirateurs....

» Et puis voyez-vous: les élections d'hier ont rétabli l'harmonie entre les deux parties du pouvoir législatif; pourquoi ne provoqueriez-vous pas vous-même le retour de cette harmonie entre les deux parties du pouvoir exécutif?

» Les ministres de demain seront républicains; cédez la place à un républicain, et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes.

» Voyons, un bon mouvement, et, pour notre part, nous consentirons à oublier tout ce que nous ont coûté les six premières années du septennat.»

M. le maréchal de Mac-Mahon estimera sans doute que les républicains ont le triomphe un peu trop insolent.

Le *Mémorial de Lille* dénonçait avant-hier de scandaleuses manœuvres électorales auxquelles M. de Marcère en personne n'a pas craint de s'associer.

« Bien que les bureaux fussent constitués dès huit heures du matin, le scrutin n'a été ouvert qu'à neuf heures et demie, et pendant plus d'une heure un nombre considérable d'électeurs sénatoriaux, arrivés pour voter, ont été obligés de stationner en groupe aux abords de la salle du vote et dans la cour de la préfecture.

» L'article 14 de la loi du 2 août 1875 dispose cependant que le premier tour de scrutin aura lieu de huit heures du matin à midi.

» Ce retard apporté à l'ouverture du scrutin provenait de ce que l'administration préfectorale avait omis de préparer à l'avance les listes d'émargement.

» Ce procédé a eu pour effet de livrer, pendant près d'une heure et demie, les délégués sénatoriaux aux obsessions d'escouades des comités radicaux de Lille et des autres arrondissements dans lesquelles on reconnaissait un certain nombre de sous-préfets.

» Le ministre de l'intérieur lui-même n'a point dédaigné de descendre sur la place de la République pour se livrer à cette œuvre de pression électorale.»

La proclamation du scrutin a été accueillie par les cris de: Vive la République! auxquels se sont mêlés quelques cris de: Vive 93!

Dans la Nièvre, un banquet a été offert, la veille de l'ouverture du scrutin, aux délégués sénatoriaux, par les soins du comité départemental républicain. Il a été présidé par M. Leniel, conseiller général, ayant à sa droite M. Massé, également conseiller général, et M. Girard, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'agriculture et du commerce. M. Alapetite, maire de Clamecy, a porté un toast au triomphe des candidatures républicaines. Certes, voilà bien le rascel perfectionné.

Ainsi qu'on devait s'y attendre, les républicains ont célébré leur victoire, dans un certain nombre de localités, en fomentant des désordres:

« Hier, dit la *Guienne*, de Bordeaux, à l'issue du dépouillement du scrutin, des faits aussi lâches qu'ignobles se sont passés à la sortie de la Bourse. Plusieurs électeurs sénatoriaux des plus marquants ont été insultés et poursuivis par les injures les plus grossières. Nous aurons occasion de revenir sur ce scandale, qui prouve une fois de plus que le triomphe des idées républicaines est toujours le signal des manifestations de la radicalité et de la violation de la sécurité des citoyens honnêtes.

» Nous n'avons à ajouter ici qu'une observation: la police n'était représentée que par deux agents, dont le rôle a été purement passif.»

Le *Journal de Bordeaux* ajoute:

« La foule qui assiégeait le palais de la Bourse était une véritable armée de l'émeute.

» Aussi, quand les personnalités remarquables du parti conservateur ont voulu sortir, il n'y a eu qu'un cri pour les huer, et d'un commun accord, les aimables citoyens

se sont mis à les poursuivre en leur criant les menaces les plus terribles.

» Cette tourbe, après avoir maltraité un délégué qui est fort âgé, s'est acharnée après MM. de Bouville et Robert Mitchell.»

M. de Bouville a réussi à se réfugier dans le Café de Bordeaux. Quant à M. Robert Mitchell, arrivé à la porte de l'hôtel de France, il s'est retourné vers la troupe des brailleurs qui le poursuivaient de leurs vociférations et leur a jeté au visage une poignée de monnaie de billon; plusieurs triomphateurs ont été, au dire de la *Gironde*, quelque peu meurtris par ces singuliers projectiles.

Le soir, un punch gigantesque a été offert aux électeurs républicains par les membres du Cercle national.

A Lyon, deux conservateurs s'étant permis de répondre aux clameurs triomphales de la foule par ces mots: « Les malheureux, ils ne savent pas où cela les conduira! » ont été hués et obligés de prendre la fuite devant les menaces des frères et amis.

Nous continuerons cette édifiante revue au fur et à mesure que nous recevrons de nouveaux renseignements.

Chronique militaire.

Par décret, en date du 31 décembre 1878, M. de Cleric, capitaine instructeur à l'Ecole de cavalerie, a été promu au grade de chef d'escadrons au 2^e régiment de chasseurs d'Afrique.

M. d'Abel de Libran est passé avec le grade de chef d'escadrons à l'Ecole militaire et mis hors cadre.

Un ancien officier de l'Ecole, M. Desfrancois de Ponchalon, chef d'escadrons commandant le dépôt de remonte d'Agen, est nommé lieutenant-colonel du 12^e de dragons.

D'après des ordres récents du ministre de la guerre, un contrôle sévère est établi en ce moment sur toutes les livraisons de vivres faites à l'armée. Les chefs de corps et de l'intendance ont été invités à ne montrer aucune indulgence, en cas de tromperie sur la qualité et la quantité des vivres fournis par les marchands, et de livrer aux tribunaux les individus contre lesquels les soupçons justifiés prouveraient leur mauvaise foi. Des ordres ont été également adressés aux généraux commandant les corps d'armée pour leur demander une surveillance active sur les faits qui leur sont signalés.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier, il a encore plu une partie de la journée et le baromètre s'est tenu à 740^{mm}. A 7 heures du soir, une tempête de neige et de grésil a encore passé sur nous, blanchissant de nouveau nos toits et nos rues.

Dans la nuit, le baromètre s'est élevé à 755, le ciel s'est éclairci et le thermomètre est descendu à 3 degrés au-dessous de zéro.

Cette recrudescence de froid est fort bien accueillie: on espère qu'elle va être générale et qu'elle arrêtera la crue de la Loire et de tous ses affluents.

A Saumur, la Loire a repris hier après-midi un mouvement ascensionnel rapide, et de 4^m 70 elle s'est élevée à 5^m 45, où elle était aujourd'hui à midi.

Tous les bas quartiers de la ville sont inondés.

L'accès de l'église Saint-Nicolas est presque impossible. La ville fait établir des appointements, rue Courcouronne, pour que les habitants puissent aborder chez eux.

Le Champ-de-Foire et les rues adjacentes sont envahies. Il y a longtemps que de ce côté l'égout de la ville semble obstrué par la vase, et l'on se demande si l'administration n'a point à s'occuper de cette question. Les eaux corrompues répandent des miasmes putrides qui pourraient amener quelque épidémie qu'il est bon de prévenir.

Les habitants de ce quartier se proposent de faire une pétition pour demander au Conseil municipal de prendre des mesures pour retirer les eaux du Champ-de-Foire. Il n'y a, paraît-il, aujourd'hui, qu'un moyen: une pompe avec locomobile pour refouler ces eaux dans le Thouet.

Le quartier des Ponts est presque entière-

rageaient, et j'avais une si haute estime pour Strecker, que je n'avais pas hésité un moment à me livrer à lui, pour ainsi dire pieds et poings liés.

Strecker me dit nettement que j'avais bien fait, et qu'il ne pouvait que m'approuver de tenir ma parole.

— Puisque tu ne peux pas venir avec moi, me dit-il en finissant, c'est moi qui resterai avec toi, et je te promets que nous passerons une bonne journée. Je vais prévenir mon père tout de suite, et tu vas courir chez le père Wirsing, lui dire que mon père pourra l'emmenner avec lui. Il a affaire à Brunnewald, et mon père avait été obligé de lui dire qu'il n'avait pas de place pour cette fois. Le père Wirsing ne sera pas fâché de faire la route en voiture, et mon père, je crois, ne sera pas fâché d'avoir un bon compagnon de son âge, au lieu de deux galopins comme nous.

Comme il allait franchir le seuil de la porte, il revint sur ses pas, et me dit:

— Tu ne sais pas ce que tu devrais faire? Tu devrais prendre tes livres avec toi, et les apporter à la maison. Nous apprendrions nos leçons ensemble, dans le grenier au foin. C'est si amusant d'apprendre ses leçons dans le foin! La lucarne donne sur la grande route, et l'on voit plus de deux lieues de pays. Quand les gendarmes reviendront de la correspondance, nous les verrons à plus d'une demi-lieue; nous courrons au-devant d'eux, et s'il

y a des nouvelles, nous les porterons toutes fraîches au père Wächler.

Ma mère riait d'entendre parler un garçon qui avait la langue si bien pendue, les manières si déliées, le cœur sur la main.

— Tu peux y aller, me dit-elle.

Je fis un paquet de mes livres de leçons, et j'allai prévenir le père Wirsing.

Je le trouvais en train de mettre ses grosses bottes; comme il était asthmatique, il soufflait très-fort, et il ne paraissait pas d'une humeur très-joyeuse.

— Qu'est-ce que tu veux? me demanda-t-il brusquement.

Je ne fus ni surpris ni fâché de sa brusquerie. Il savait probablement que je lui avais pris sa place dans la voiture du père Strecker; et il n'est pas agréable, quand on est âgé, asthmatique, et gros par-dessus le marché, de faire à pied les deux lieues qui séparent Darlenheim de Brunnewald. D'ailleurs, j'étais trop content pour ne pas faire bonne mine aux gens les plus maussades.

Je mis cependant une certaine malice à ne pas lui répondre tout de suite, pour mieux jouir de son changement de ton quand il saurait ce que je venais annoncer.

— Je suis bien fâché, lui dis-je, d'avoir pris votre place dans la voiture du père Strecker!

— Et moi aussi, dit-il, en assénant un grand coup de talon pour faire entrer la botte droite.

— Mais, repris-je lentement, cela peut s'arranger; Strecker et moi nous restons ici, et je viens vous prévenir que le père Strecker vous attend pour vous emmener.

— Tu vas prendre la goutte avec moi! cria le père Wirsing, devenu tout à coup aussi jovial qu'il était grognon et malplaisant une minute auparavant.

(Magasin pittoresque.) (A suivre.)

Théâtre de Saumur.

TRUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 13 janvier 1879.

Une deuxième représentation de:

LA GRANDE-DUCHESSE de Gérolstein

Opéra bouffe en 3 actes et 4 tableaux, par MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de J. OFFENBACH.

Le spectacle commencera par:

TROMB-AL-CAZAR

ou les Criminels dramatiques Opérette en 1 acte, d'Offenbach.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

ment submergé. Des totes font le service dans les diverses rues inondées.

Le Journal d'Indre-et-Loire qui nous est arrivé ce matin annonce que les communications entre Orléans et Paris sont momentanément suspendues, par suite de l'abondance des neiges.

D'autre part, on dit que les trains seraient retenus par la crue de la Seine qui aurait endommagé la voie entre les fortifications et la station de Juvisy.

Toujours est-il que le courrier de Paris d'hier soir et celui de ce matin ne sont pas arrivés à Saumur.

Théâtre de Saumur. — Nous n'avons pu, avec regret, rendre compte de la représentation de la Reine Topaze, qui a été véritablement magnifique. L'œuvre brillante de Victor-Massé a été superbement interprétée, et comme mise en scène et comme décors on ne pouvait rien désirer de mieux. Nous ne manquerons pas d'en parler dans notre prochaine Revue saumuroise, d'autant plus que la Reine Topaze devra certainement être jouée une seconde fois sur notre scène.

Lundi prochain, la deuxième de la Grande-Duchesse, le grand succès du commencement de décembre, et Tromb-al-Cazar.

LES NOUVEAUX BILLETS DE BANQUE.

Nous avons déjà annoncé que la banque de France, à la suite de tentatives répétées d'habiles faussaires, venait de se décider à créer un nouveau modèle de billets plus difficile encore à contrefaire que les anciens. Le premier billet qu'on va émettre est celui de cent francs.

Dans les billets actuels, le filigrane se trouve au milieu ; or, comme on plie d'ordinaire les billets, l'usure se produit à l'endroit du filigrane. Les nouveaux billets auront dans les angles supérieurs un cartouche portant sur un filigrane, d'un côté la tête de Mercure, de l'autre celle de Cérès, placées entre deux colonnes. Un troisième filigrane courra tout autour du billet sous un encadrement de vignettes et de figures, imprimées sur les deux côtés.

Le cartouche portant le texte de l'article 139 du Code, relatif aux pénalités édictées contre les faussaires, les dates, signatures, valeur et numéros du billet conserveront à peu près les dispositions actuelles ; les deux petites inscriptions relatives aux pénalités, à droite et à gauche, disparaîtront.

Le verso du billet portera quatre cartouches contenant la figure de la République, comme les billets actuels. Sous l'étoile de la partie supérieure on placera la signature de Baudry, le dessinateur du nouveau modèle.

Le papier employé est d'une composition nouvelle, à la fois très-solide et très-souple.

Aux billets de cent francs succéderont ceux de cinq cents et de mille : tous seront mis en circulation dans le courant de l'année.

RÉCAPITULATION MÉTÉOROLOGIQUE ET AGRICOLE DE L'ANNÉE 1878.

L'hiver a été plus tempéré que dur.

Le printemps a été traversé par des bourrasques, des giboules et des froidures, qui ont retardé la végétation, endommagé les jeunes pousses et préjudicié à la prospérité des plantes fructifères.

L'été a été accidenté par des orages, des trombes et des pluies intermittentes, qui ont troublé la moisson, retardé l'engrangement des pailles et les battages, endommagé les épis et porté atteinte à la qualité des grains dont la récolte a été généralement médiocre.

Les vendanges ont été assez copieuses, mais les vins sont d'une qualité inférieure.

La plupart des fruits communs ont fait défaut.

La saison des semailles de blés s'est passée sous une atmosphère humide ; quelques terres de labour, trop humectées, n'ont pu être ensemencées à temps et ont été réservées, pour ce motif, aux semailles printanières. On ne saurait prévoir aujourd'hui le temps qu'il fera à cette époque, car l'hiver 1879 s'est présenté sous une atmosphère glaciale et neigeuse, qui fait pressentir une rigoureuse saison ; le froid a commencé humide au mois de novembre, intense au mois de décembre, et la neige, dont la plus épaisse couche date du 13 décembre, conservée par les gelées successives, se montrait encore le 25. Mais à partir du 26, la tempéra-

ture atmosphérique est devenue humide et non moins froide.

Telle est, pour notre contrée, la récapitulation météorologique et agricole de l'année 1878.

(Journal de la Vienne.) TH. YVERT.

ANGERS.

On lit dans le Patriote de l'Ouest :

« Nous apprenons que c'est vendredi prochain, 10 janvier, que vient, à l'audience publique du conseil de préfecture, l'importante affaire du département contre la Compagnie de Maine-et-Loire et Nantes (Donon et de Contades). »

« On sait que la Compagnie, en juillet 1878, a cédé à l'Etat deux lignes faisant partie du réseau départemental, la ligne de Montreuil-Bellay à Angers et celle de Faye à Chalonnes, moyennant un prix qui dépasse 40 millions. »

« Le département, qui prétend que la Compagnie n'a pas exécuté les obligations qui lui sont imposées par son acte de concession, a frappé d'opposition cette somme de dix millions, qu'il considère comme son gage, et il demande au conseil de préfecture que le prix dû par l'Etat lui soit attribué, en tout ou partie, à titre de dommages-intérêts, pour le préjudice que lui a causé l'inexécution des conditions du traité. »

« M. Guillon aîné, avocat, doit soutenir la demande du département ; on dit que M. Nicolet, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, plaidera pour la Compagnie, défenderesse. »

Gizeux. — Dimanche dernier, vers une heure et demie du matin, deux voituriers de Bourgueil et un de Saint-Nicolas, les nommés Huet, Hénault et Fresneau, rentraient avec leurs voitures chargées de foin.

Arrivé au Moulin-Rouge, commune de Gizeux, le sieur Huet ayant voulu ramasser et remettre sur sa voiture une botte de foin qui en était tombée, tomba sous la roue et fut écrasé. Lorsque ses camarades arrivèrent à son secours, il donnait encore quelques signes de vie. Les sieurs Hénault et Fresneau s'empressèrent d'aller prévenir les voisins Frouin et Duhaut, et ce dernier alla à course de cheval avertir le docteur, le maire et le brigadier de gendarmerie. Lorsque ces personnes arrivèrent, elles ne purent que constater la mort. Le maire ordonna de transporter le cadavre dans une grange voisine.

Le sieur Huet laisse une femme et un enfant en bas âge. (Journal d'Indre-et-Loire.)

Ligueil (Indre-et-Loire). — Lundi, une représentation était donnée à Ligueil par le cirque Marti. En faisant les exercices du trapèze, le fils du directeur du Cirque, Pierre-Guillaume Marti, âgé de 22 ans, est tombé d'une hauteur de quatre mètres environ. Il a été transporté, privé de connaissance, dans une maison voisine.

M. le docteur Thomas, appelé pour lui donner des soins, a constaté que les membres inférieurs étaient frappés de paralysie.

L'état du malheureux jeune homme est très-grave. (Id.)

NANTES.

On lit dans l'Union bretonne :

« Dès vendredi, dans la nuit, la crue de la Loire commençait à envahir toutes les ruelles basses du quartier des Ponts. »

« Dans le quartier de la Fosse, la rue Biais fut complètement prise dès samedi matin, ainsi que la place et la rue Lamoricière. Au même moment, la rue de la Bourse se remplissait d'eau, et plusieurs magasins fermaient, tant la crue était rapide. »

« Il n'en fut pas de même de l'installation des appointements, qui se sont fait beaucoup attendre sur plusieurs points. La mairie s'est exclusivement réservé ce travail, qui était autrefois donné à un adjudicataire, celui-ci devait toujours être prêt, son adjudication ayant plusieurs années de durée. »

« L'eau a continué à submerger toutes les rues basses de la ville et plusieurs quais, les rues Beauséjour, Marmontel et Petit-Pierre. La circulation est rendue tout à fait impossible dans plusieurs quartiers : la rue Kervégan, entre autres, où des appointements, premièrement placés, se sont trouvés trop bas, vu la rapidité de l'élévation de l'eau ; le quai de Barbin est inondé sur divers points de son parcours. »

« Hier matin, plusieurs magasins se sont de nouveau fermés, ainsi que tous les ateliers et chantiers de la Prairie-au-Duc. »

« Les pluies torrentielles de dimanche ont fait grossir l'Erdre et la Sèvre Nantaise dans une proportion telle que l'eau refoula la crue de la Loire. »

« 3 heures. — L'eau commence à déborder sur le quai des Tanneurs. »

Nous lisons dans l'Espérance, de Nantes :

« Ce matin (mercredi), à 8 heures, la Loire marquait 5^m 84 à l'échelle du pont de la Bourse et elle croit toujours. »

« Divers quartiers de la ville sont envahis par les eaux ; sur la place du Commerce, le restaurant Maurice et les cafés voisins sont fermés ; on pénètre dans les maisons à l'aide d'un bateau ou par des échelles. A l'autre extrémité de la place, le café de la Bourse a dû également fermer ses portes, et sur le quai Brancas, on passe en bateau ou sur la ligne du chemin de fer jusqu'en face le n° 6. »

« Le quai Duguay-Trouin est inaccessible du côté du pont de la Bourse, et la rue Kervégan offre, près de la Petite-Hollande, l'aspect d'un véritable canal. Le quai Turanne et le quai de l'Hôpital sont aussi impraticables. »

« Les arches des deux extrémités du pont de la Belle-Croix sont complètement bouchées, et les eaux, refoulées par le parapet, bouillonnent d'une façon effrayante. »

« Le quai de la Maison-Rouge et le quai Baco sont inondés. Sur la chaussée de la Madeleine l'eau est dans toutes les cours ; quelques-unes sont inaccessibles. Il en est de même dans la rue Grande-Biesse et jusqu'à Vertais. »

« La côte Saint-Sébastien tout entière est envahie et l'on ne peut plus aborder les maisons qu'en bateau. »

« A Pirmil, l'eau va jusqu'à la rue Doudane. »

« A Pont-Rousseau, la chaussée est couverte sur une longueur de plus de 50 mètres. »

« A la Haute-Ile et à Trémoult, les habitants ont dû abandonner le rez-de-chaussée pour se réfugier dans les étages supérieurs. »

« Sur le quai de la Fosse, dans certains endroits, l'eau débordé jusque sur la voie ferrée. La rue Biais, la place et une partie de la rue La Moricière sont sous l'eau ; la savonnerie Serpette a cessé tout travail par suite de l'inondation de ses ateliers. MM. Lotz, constructeurs-mécaniciens, ont dû établir une machine locomobile pour faire fonctionner leur outillage, la machine à vapeur étant submergée. »

« L'Erdre est également débordée ; l'écluse a complètement disparu et la guérite de l'éclusier est presque à moitié submergée. »

« Le quai des Tanneurs, les quais Duquesne et du Marais sont couverts ; le quai de Barbin l'est également. »

« Les terrains situés derrière la rue Sully prolongée sont en partie engloutis ; l'eau a pénétré jusque dans la cour de la maison n° 50 de la rue Saint-André et plusieurs chambres sont devenues inhabitables. Il en est de même dans la cour du n° 10 de la rue des Carmes ; dans la buvette qui s'y trouve, il y a de l'eau jusqu'à la hauteur des tables, et les nombreuses familles qui habitent cet immeuble ont été obligées de dresser des appointements. »

« La circulation est interceptée sur les quais Cassard et Penthivère, dans la Petite rue Casserie, la rue des Halles, la Petite rue du Marais et la rue du Bourgneuf. »

« L'eau a aussi envahi la rue de Richebourg et la partie du boulevard Sébastopol située en face de la caserne de la Mitrie. »

MAMERS.

Un enfant de troupe terrible. — Un accident déplorable est arrivé à la caserne de Mamers, le jour du premier de l'an.

Un enfant de troupe, excité par de trop copieuses libations, faisait le diable à la cantine et se servait d'expressions grossières à l'égard des soldats qui se trouvaient là. L'un d'eux invita l'enfant de troupe à être moins tapageur et plus poli, le menaçant au besoin, s'il continuait, de le faire mettre à la salle de police.

Pour toute réponse, l'enfant de troupe se lève, frappe au visage celui qui l'avait invité à plus de modération, fait demi-tour à droite, tire son sabre-baïonnette et lui en porte un coup dans le ventre. Ce fut l'affaire d'une minute.

Celui-ci tombe. Toute la soirée, on eut des craintes pour sa vie. Aujourd'hui on espère le sauver. Si le sabre était entré plus profondément d'un centimètre, il tombait raide mort.

L'enfant de troupe a fini sa journée du premier de l'an à la prison de ville.

On lit dans le Journal du Mans :

« Le nommé Grosbois, âgé de 26 ans, garçon meunier au moulin de Bazouges, passait devant la ferme de Bois-Bignon, exploitée par le sieur Vau. Ce dernier était occupé à retirer, avec beaucoup de peine, un seuil de son puits, profond de soixante pieds environ. »

« Grosbois, voyant l'embarras du fermier, s'offrit de descendre ; sa proposition fut acceptée. Il se suspendit à la corde du treuil, qui était maintenue par Vau et commença ainsi sa descente, en s'arc-boutant des pieds dans les cavités intérieures. »

« A peine était-il à moitié que les pierres cédèrent sous son poids et un effondrement épouvantable se produisit, entraînant avec lui l'homme, le treuil et jusqu'à la margelle du puits. Tout disparut dans le précipice. »

« Par un hasard providentiel, les pierres, en s'écrasant, formèrent voûte au-dessus de la tête de Grosbois, qui eût infailliblement péri sans cela. »

« Le lendemain matin, après un travail de 17 heures, le déblaiement fut achevé et l'on put ramener le captif au jour. »

« Les premiers soins lui furent donnés par le docteur Chalus, qui constata des contusions fort graves. En effet, Grosbois expirait 42 heures après. »

« M. le curé et son vicaire ont aidé au sauvetage. »

La Gazette de Bretagne nous apprend que, dans son audience du 27 décembre, le tribunal correctionnel de Fougères a condamné à deux années d'emprisonnement un sieur Alexis Gontier, âgé de 39 ans, marchand de blanc en cette ville, déclaré coupable des traitements les plus odieux contre un pauvre enfant du nom de Rébillon, âgé de 7 ans.

Il a été raconté aux débats que Gontier laissait parfois cet enfant sans manger jusqu'à 8 heures du soir ; qu'il le faisait rester à genoux dans le ruisseau pendant des heures entières ; qu'il le frappait à coups de manche de fouet sur le nez, sur les oreilles, partout ; souvent il le faisait suivre à pied sa voiture, à la façon des chiens, tandis que lui, Gontier, se prélassait à l'intérieur.

M. le président du tribunal a sévèrement admonesté les témoins de ces scènes sauvages, pour n'avoir pas révélé à la justice le long et cruel martyre de l'infortuné petit enfant.

M. le docteur Deroyer a dit que le jeune Rébillon avait succombé à une fluxion de poitrine ; mais il a déclaré, en même temps avoir constaté que son corps était tellement couvert de traces de coups qu'il lui était impossible d'en déterminer la forme et le nombre.

BOURSE DE PARIS

DU 8 JANVIER 1879.

Rente 3 0/0	76 95
Rente 4 1/2	108 50
Rente 5 0/0	113 45
Rente 3 0/0 amortissable	80 »

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès. La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-

donnement dans les oreilles, acuité, piteuse, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : poignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique. « Revalés-cière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse

de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 67,544 : Naples, ce 17 avril. — Monsieur. — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire, j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalés-cière est bien nommée, car, bœni soit le bon Dieu ! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalés-cière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalés-cière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMUN, 23, rue Saint-Jean; CONDRAUD; BÉSSON, successeur de TEXIER; J. RISSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTRAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Planlagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M. BÉLIARD, épicière. — Cholet, VANDERGRON-BUREAU, 65, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMY, confiseur, EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 30 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	4 h. 45 m. soir.
1 — 10 — — —	4 — 45 — — —	10 — 10 — — —	7 — 45 — — —
3 — 20 — — —	10 — 10 — — —	11 — 30 — — —	
7 — 45 — — —	11 — 30 — — —		

Il y a, en outre, un départ de Saumur pour Montreuil à 8 h. 10 m. matin, avec correspondance pour Angers.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	4 h. 45 m. soir.
12 — 10 — — —	4 — 40 — — —	1 — 45 — — —	9 — 10 — — —
1 — 45 — — —	11 — 20 — — —	6 — 55 — — —	11 — 20 — — —

Départ de Montreuil pour Saumur, 2 h. 11 m. soir. Arrivée à Saumur, 2 h. 50. Ce train correspond au train d'Angers à Montreuil-Bellay.

P. GODET, propriétaire-gérant.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
46^e ANNÉE (1878)

Prix du volume broché 7 fr. »
— — — — — cartonné 8 50
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1878. — Le volume 1878 (46^e année), mis en vente le 5 décembre 1878.

LES ABONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES À LA FIN DE CHAQUE MOIS.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du Magasin pittoresque.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 50 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du Magasin pittoresque; 1 volume in-4. — 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Paris 7 fr. »
Départements 8 50
Etranger, suivant les conventions postales.

On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.

Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.
Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le Magasin pittoresque sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Dèzé, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Etudes de M^e LE BLAYE et de M^e MÉHOUS, notaires à Saumur.

A VENDRE

DE GRÉ À GRÉ,

UNE PROPRIÉTÉ

Dépendant de la succession de M. Léon Moricet.

Ayant façade sur la place du port Cigogne et sur la rue des Capucins, consistant en vaste bâtiment divisible, écuries, remises, magasins, cour et jardins.

S'adresser auxdits notaires.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques.

Après faillite,

A Saumur, sur la place de la Bilange.

Le samedi 11 janvier 1879, à une heure.

Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en :

Une grande quantité de chaussures de toutes sortes, pour hommes, femmes et enfants;

Pantoufles, galoches, sabots, etc.,

Un lot de cuirs.

Et le lundi 13 janvier 1879, à midi.

Dans une maison située rue de Bordeaux, n° 32.

VENTE

DU

MATÉRIEL ET MOBILIER

Consistant en :

Vitrines et étagères, armoire, bureau, comptoir, chaises, fauteuils, glaces, batterie de cuisine, vaisselle, linge, etc.,

Le tout dépendant de la faillite de M^e veuve Dubas, de Saumur.

Au comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,

THUBÉ.

(17)

A VENDRE

UN BON CHEVAL d'attelage et de selle, âgé de dix ans, grand trotteur. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A AFFERMER

A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance le 1^{er} mars 1879.

UN PRÉ

Situé commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, appelé le Pré-du-Godet ou du Chemin-Charnier, contenant environ 1 hectare 17 ares 36 centiares.

S'adresser, pour tous renseignements, soit à M^e veuve SAUNIER, boulangère, rue Saint-Nicolas, n° 4, ou à M^e MÉHOUS, notaire. (7)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

APPARTEMENT

Rue Haute-Saint-Pierre,

Avec remise, écurie à quatre chevaux et une à deux chevaux, grande cave voûtée.

S'adresser à M. GERARD père, place de la Grise, à Saumur. (13)

CESSION

DE SUITE

Pour cause de cessation de commerce.

UNE BONNE BOULANGERIE

BIEN ACHALANDÉE

Sur un bon passage de la ville de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

VIN ROUGE

Récoltes 1877 et 1878.

S'adresser à M. POTIER, aux Rigaudières, commune d'Allonnes.

AVANCES

et ouvertures de crédit de banque

aux négociants et industriels pressés pour leurs échéances de décembre et janvier.

Ecrire à P. GERMAIN, 7, rue Saint-Ambroise, Paris. (879)

UNE MAISON DE COMMERCE demande un commanditaire pour une somme de 20,000 francs.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur. (4)

M. FAUVEL, rue Beaupaire, à Saumur, demande un apprenti pour le blanc. (303)

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

RHUMATISMES

Neuf guérisons sur dix par le SAICYLATE DE SOUDE SCHLUMBERGER

la Boîte 3^e. SEUL DÉPÔT à Saumur par CHEVRIER, pharmacien, 21, rue Montmaître, Paris. EXIGER Marque Schlumberger, seule garantie de pureté.

Dépôt à Saumur, ph^{ie} GABLIN.

L'ARGENT

Propriété de MM. BERTHIER Frères, banquiers

PARAIT TOUS LES SAMEDIS

Ce journal, absolument impartial et indépendant, n'accepte aucun article, aucune réclame, aucune annonce payée.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS les plus COMPLETS SEIZE PAGES de TEXTE. — PUBLIE tous les TIRAGES

Par an 4 francs

Les clients abonnés ont droit à l'encaissement gratuit de tous coupons.

ENVOYER EN TIMBRES-POSTE OU MANDAT-POSTE

99, rue Richelieu, 99

PARIS

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur.

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris.

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie le biberon à vis de RAYNAL, le biberon-soupape de ROBERT et le biberon-pompe de H. Monchoyaut.

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES

LÉPICIER, successeur de GILLET

Rue des Arènes, 18, à ANGERS.

Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.

PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.

GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

En vente chez tous les libraires :

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES

ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même auteur.

Pour paraître prochainement :

LES ORIGINES DE L'ACADEMIE D'EQUITATION CIVILE

ET

DE L'ECOLE D'EQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)

Par le même.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.